ABEILLE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 300 €

150 RUE JEAN JAURES 93470 Coubron

RCS Bobigny 925205320

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 13/03/2025

Princelie MAYALA,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

PM RM

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 4 AVENUE GENERAL DE GAULLE 77500 CHELLES, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 150 RUE JEAN JAURES 93470 Coubron à compter du 17/05/2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

L'Associé Unique décide de céder 1 actions pour un montant de 1 euros à M. Role MAKOUEZI, résidant 8 Rue Saint-Exupéry 77500 CHELLES, France né(e) le 11/01/1984 à BRAZZAVILLE Congo, en date du 17/05/2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3

L'Associé Unique décide de céder 99 actions pour un montant de 99 euros à la société ACCES SERVICES, SAS au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de MEAUX sous le numéro 985101856, ayant son siège social au 8 Rue Saint-Exupéry, 77500 Chelles, France, dûment représentée par ROLE MAKOUEZI, en date du 17/05/2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 4

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

PM RM

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 5 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Princelie MAYALA, Associé Unique



Princelie MAYALA, Cédant d'actions de la Société



Role MAKOUEZI



Princelie MAYALA, Cédant d'actions de la Société

PM RM

Princelie MAYALA

Certified by yousign

PM RM